

Les Dossiers n° 25

Mars 2010

Atlas du Massif central

Appareil productif

MASSIF
CENTRAL

Cette publication est le fruit d'un partenariat entre la Préfecture de la région Auvergne et l'Insee.

Directeur de la publication

> Michel GAUDEY
Directeur régional de l'INSEE

Rédaction en chef

> Michel MARÉCHAL
> Daniel GRAS

Composition et mise en page

> INSEE

www.insee.fr/auvergne

> Toutes les publications accessibles en ligne

Création maquette

> Free Mouse 06 87 18 23 90

Crédit photo

> INSEE Auvergne

Le comité de pilotage était composé de représentants des organismes suivants :

Préfecture de la région Auvergne (Secrétariat Général pour les Affaires Régionales)

*Commissariat à l'Aménagement et au Développement et à la Protection du Massif central
Macéo*

Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt d'Auvergne

Agence régionale de Développement des Territoires Auvergne

Conseil régional d'Auvergne

Groupement d'intérêt public Massif central

Insee Auvergne

Insee Limousin

Auteurs :

Christophe BERTRAN, Daniel GRAS,

François LASBATS (Insee)

Dominique BOILON, Jean-Paul MEUNIER (DRAAF)

Vue d'ensemble	2
<i>Une sphère présentielle surreprésentée</i> <i>Davantage de bassins de vie très spécifiques et très concentrés</i> <i>Le profil du Massif s'explique par la surreprésentation des bassins plutôt ruraux</i>	
L'agriculture	4
<i>Une main d'œuvre essentiellement familiale</i> <i>Un Massif vert prairie</i>	
L'industrie	6
<i>Importance des industries de biens intermédiaires</i>	
Le commerce	8
<i>Un secteur légèrement sous-représenté</i> <i>Des sous-secteurs « alimentation spécialisée » et « pharmacie-santé » bien présents</i> <i>Une progression de l'emploi dans le secteur du commerce</i>	
L'économie sociale	9
<i>Un salarié du Massif central sur huit travaille dans l'économie sociale</i> <i>Les associations emploient 80 % des salariés de l'économie sociale</i> <i>Une économie sociale très féminisée</i>	
Le tourisme	10
<i>Une capacité d'accueil marchande de 548 000 personnes</i> <i>15 millions de nuitées dans les campings et les hôtels</i> <i>De nombreuses résidences secondaires</i> <i>Emploi touristique</i>	
La filière bois	11
<i>L'emploi en léger retrait</i>	
PIB, recherche, tissu productif	12
<i>Le produit intérieur brut</i> <i>La recherche</i> <i>L'âge du tissu productif</i>	
Méthodologie	14

Vue d'ensemble

“ Une sphère présentielle surreprésentée

Mieux comprendre les logiques de spatialisation des activités, mettre en évidence le degré d'ouverture des systèmes productifs et fournir une grille d'analyse des mutations économiques à l'œuvre dans le Massif central : telles sont quelques-unes des ambitions de cette description de l'appareil productif.

Dans cette optique, il est utile de partager l'appareil productif de ce territoire en deux sphères : la sphère présentielle et la sphère non-présentielle. La première correspond à la part de l'appareil productif destinée à répondre à la demande de la population présente sur ce territoire (résidents permanents ou touristes). Le commerce de détail (hors vente par correspondance), l'éducation, la santé et l'action sociale, l'administration, les transports de voyageurs, la construction, les activités financières, ou encore l'hôtellerie et la restauration relèvent de la sphère présentielle. La seconde rassemble, quant à elle, des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone, ainsi que des activités de services tournées principalement vers les entreprises.

En 2007 la sphère présentielle est surreprésentée, en termes d'emplois salariés, dans le Massif central : 67,4 % des emplois contre 65,0 % pour la province. À l'inverse la part de cette sphère en termes d'établissements est moins importante dans le Massif

(52,9 % des unités contre 58,7 %). Mais ceci n'est que le reflet du nombre élevé d'établissements dans le secteur agricole, une des composantes de la sphère non-présentielle. Ces exploitations agricoles étant peu employeuses, leur influence sur la part de la sphère présentielle en termes d'effectifs salariés reste limitée.

Une partition de la France métropolitaine en bassins de vie permet de montrer que la part moyenne de la sphère présentielle, en termes d'emplois salariés, est plus forte pour les bassins du Massif (67,8 % contre 63,8 %). En revanche la part moyenne en termes d'établissements est plus faible (48,4 % contre 53,7 %).

Au sein du Massif les bassins de vie très présents en termes d'établissements sont localisés en particulier dans le sud-est (Ardèche et Gard) ou englobent une grande métropole (Saint-Étienne, Clermont-Ferrand, Limoges). Les bassins de vie les plus présents en termes d'emplois salariés se concentrent principalement dans le sud-est (Ardèche, Lozère et Gard) et le centre (Puy-de-Dôme).

“ Davantage de bassins de vie très spécifiques et très concentrés

La spécificité sectorielle et la concentration des emplois d'une zone dans un nombre limité d'établissements sont des facteurs de vulnérabilité.

Ainsi, plus une zone est spécialisée dans un nombre restreint d'activités, plus l'impact d'un choc sectoriel sera fort. Néanmoins, celui-ci sera positif ou négatif selon la dynamique positive ou négative des secteurs de spécialisation.

En outre, dans les zones où les emplois sont concentrés dans quelques établissements, la fermeture, la délocalisation, la restructuration de l'un d'entre eux peuvent avoir des répercussions importantes.

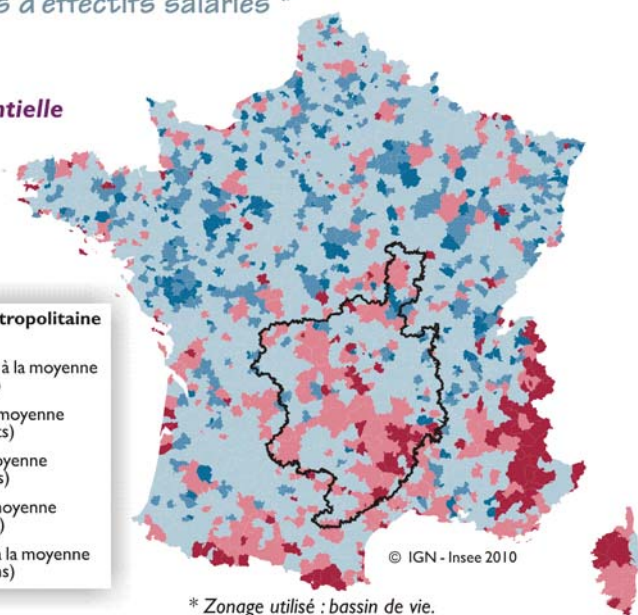
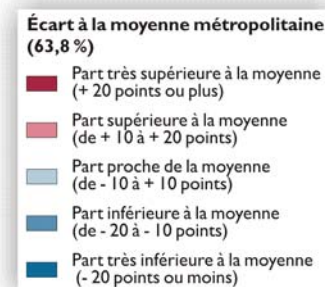
Les bassins de vie du Massif central affichent une spécificité assez peu marquée, en termes de répartition de l'emploi par activité, par rapport au profil moyen métropolitain. Le constat est inverse en termes de concentration de l'emploi. En croisant ces deux variables d'analyse, il est possible d'identifier les bassins de vie les plus vulnérables. Comparés à l'ensemble des bassins métropolitains, ceux du Massif central sont proportionnellement plus nombreux à présenter simultanément spécificité et concentration élevées.

“ Le profil du Massif s'explique par la surreprésentation des bassins plutôt ruraux

Afin de synthétiser l'ensemble de l'information (spécificité, concentration, densité économique, importance de la sphère présentielle...) disponible sur l'appareil productif des bassins de vie français, une typologie a été réalisée. Celle-ci met en évidence l'existence de six grandes classes de bassins. La répartition des bassins de vie du Massif central entre les six classes de la typologie fait ressortir l'importance de l'espace rural dans ce territoire.

Part de la sphère présentielle
en termes d'effectifs salariés *

Une sphère présentielle
plus importante
dans
le Massif central

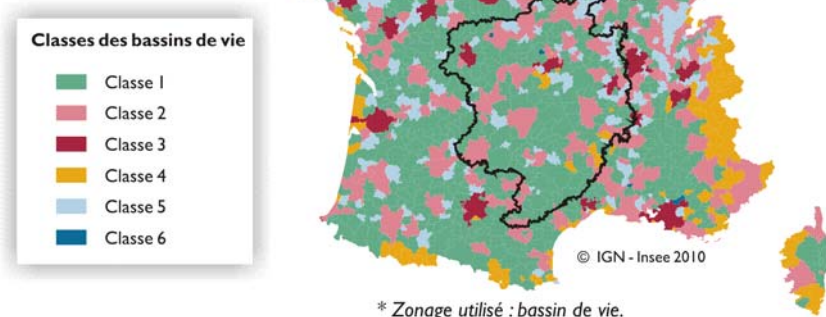


* Zonage utilisé : bassin de vie.



Typologie en six classes des bassins de vie *

Davantage de bassins de vie
à faible densité
économique dans
le Massif central



Source : Insee, CLAP 2007

Une majorité de bassins de vie du Massif central (60 %) appartient à la **classe 1**. Ces bassins de vie se distinguent par leur faible densité économique, ainsi que par une sous-représentation en termes d'établissements et une surreprésentation en termes d'emplois salariés de la sphère présenteielle. Au sein du Massif, le poids élevé de cette classe explique la faible densité économique (23 salariés au km² contre 41 pour la France métropolitaine) et une sphère présenteielle sous-représentée en termes d'établissements (53 % contre 59 %) et surreprésentée en terme d'emplois salariés (67 % contre 64 %). Enfin ces bassins de vie ont une spécificité moyenne un peu plus faible que celle de l'ensemble des bassins de vie métropolitains.

Le poids particulièrement élevé de cette classe dans le Massif (supérieur de 20 points au poids moyen métropolitain) joue sur la spécificité des bassins de cette zone : celle-ci est légèrement inférieure à celle de la France métropolitaine.

La surreprésentation de ces bassins se fait en particulier au détriment des bassins urbains (**classes 2 et 3**). De même, le Massif central compte peu de bassins de vie tournés principalement vers le tourisme (**classe 4**) : 4 % dans le Massif central contre 8 % au niveau métropolitain. Les bassins de vie de cette classe se répartissent avant tout à la périphérie sud de la France. Dans le Massif central, ils se concentrent principalement dans le Massif du Sancy et les Cévennes.

Les bassins de la **classe 5**, assez spécialisés et concentrés, avec généralement une industrie bien développée, sont plutôt présents dans la partie nord de la France. Dans le Massif central, ces bassins de vie sont principalement situés dans le nord du territoire, mais aussi le long de sa frange est. Dans ces bassins de vie, la sphère non présenteielle est sur-représentée. Or, les activités de la sphère non présenteielle sont les plus soumises à la concurrence nationale et internationale et au risque d'externalisations, même si elles sont aussi des sources d'opportunités dans les secteurs économiques porteurs. Ces bassins de vie sont donc potentiellement vulnérables aux chocs économiques négatifs.

Deux bassins du Massif, appartenant à la classe 6, présentent des caractéristiques structurelles qui les rendent potentiellement encore plus vulnérables. Il s'agit des bassins de vie de Saint-Vaury (Creuse) et de Saint-Georges-de-Mons (Puy-de-Dôme). Les appareils productifs de ces deux très petits bassins souffrent d'une concentration et d'une spécificité très importantes. Un établissement de très grande taille influe fortement sur leur tissu économique. Il s'agit respectivement d'un établissement hospitalier et d'un établissement industriel. ■

Description des classes

- ▶ La **classe 1** regroupe des bassins de vie ayant une densité économique limitée. La part de la sphère présenteielle est faible en termes de nombre d'établissements (48 % contre 54 % en moyenne sur l'ensemble des bassins de vie de France métropolitaine). Elle ne l'est pas en termes d'effectifs salariés (67 % contre 64 %), car la taille de ses établissements est sensiblement plus élevée que celle des autres unités. Cette classe rassemble surtout des territoires ruraux.
- ▶ La **classe 2** est celle des bassins de vie relativement « équilibrés », avec des indicateurs généralement peu éloignés de la moyenne. La concentration et la spécificité sont plutôt faibles. Les parts de la sphère présenteielle (en termes d'établissements et d'emplois) sont assez importantes. Ce sont principalement de grands bassins urbains.
- ▶ La **classe 3** rassemble des bassins marqués par une très forte densité économique (densité supérieure à 200 salariés au km²). En revanche les indicateurs de spécificité et de concentration sont faibles. La taille moyenne des établissements est élevée. C'est dans ces territoires que se trouvent les grandes métropoles régionales. En moyenne 97 % de la population réside dans l'espace à dominante urbaine.
- ▶ La **classe 4** se distingue par une sphère présenteielle très importante. L'effectif moyen des établissements est peu élevé. La plupart des bassins de cette classe sont très touristiques.
- ▶ La **classe 5** réunit des bassins de vie spécifiques et concentrés. La sphère non présenteielle est surreprésentée. En effet la grande majorité de ces bassins disposent d'un secteur industriel bien développé.
- ▶ La **classe 6** correspond à un tout petit groupe de territoires très atypiques (14 bassins de vie pour l'ensemble national). Ces bassins se caractérisent par une concentration et une spécificité très importantes. Ils sont de petite superficie, avec un établissement de très grande taille influant fortement sur le tissu économique. Cette grosse unité ne relève pas toujours de la sphère non présenteielle.

L'agriculture

En 2007, l'agriculture du Massif central s'appuie sur un maillage de 73 600 exploitations. Elle en comptait plus de 93 000 en 2000. Le Massif central perd ainsi 2 800 fermes chaque année depuis 2000, date du dernier recensement, soit un rythme annuel de disparition de 3,3 %. L'érosion du nombre de fermes est un peu plus forte au niveau national (- 3,8 % par an).

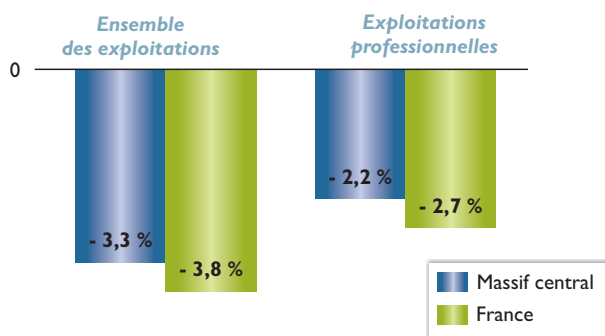
Le Massif central concentre 14,5 % des exploitations nationales et occupe 15,4 % de la SAU (Surface Agricole Utilisée) totale. Cette représentation du Massif dans l'ensemble national est stable sur les sept dernières années.

L'agriculture continue de se professionnaliser. Le poids des exploitations dites « professionnelles »⁽¹⁾ a gagné 5 points depuis 2000 et il est toujours plus élevé dans le Massif (67,9 %, contre 64,4 % en France). Plus résistantes, ces exploitations affichent un taux de disparition plus bas que les autres fermes d'importance économique moindre (- 2,2 % par an pour le Massif, - 2,7 % en France).

La concentration vers de plus grandes exploitations se poursuit. En 2007, les fermes du Massif mettent en valeur 4,2 millions d'ha, soit 52 % du territoire. De moins en moins nombreuses, les exploitations gagnent du terrain, les surfaces libérées par les cessations sont immédiatement récupérées pour l'agrandissement d'unités déjà en place ou pour l'installation de nouvelles. La taille moyenne atteint 57 ha, c'est 3 ha de plus qu'en France et 12 de plus qu'en 2000. Les exploitations professionnelles sont beaucoup plus grandes, 78 ha en moyenne.

Dans le Massif aujourd'hui, 83 % des structures disposent de moins de 100 ha. Plus les exploitations sont petites, plus elles sont fragiles et plus le taux de disparition est élevé (- 4,3 % par an).

“ Taux annuel de disparition entre 2000 et 2007



Source : Draaf, Recensement agricole - Enquête Structure 2007

À l'opposé, au-dessus de 100 ha, le nombre d'exploitations s'accroît (+ 3,3 % chaque année) mais elles ne s'étendent pratiquement plus. Leur taille moyenne se stabilise autour de 158 ha. En outre, 48 % des surfaces sont entre les mains de ces grosses unités.

“ Une main-d'œuvre essentiellement familiale

En 2007, moins de 140 000 personnes participent aux activités des exploitations, hors emplois saisonniers, 23 % de moins que sept ans plus tôt. Le cadre familial fournit l'essentiel de la main-d'œuvre (94 %). À eux seuls, les chefs d'exploitation et leurs codirigeants en représentent les deux tiers. Si le nombre de chefs d'exploitation baisse sur les sept dernières années (- 21 %), le contingent des coexploitants s'est en revanche étoffé (+ 24 %) grâce au développement des formes sociétaires. L'ouverture d'un statut offert aux conjointes leur permet de s'impliquer davantage dans l'exploitation. Les autres membres de la famille se sont plutôt désengagés des travaux de la ferme.

Le recours au salariat reste peu développé et génère moins de 8 000 emplois. L'effectif salarié s'est cependant bien consolidé. Il enregistre une progression de 4,3 % en sept ans.

Pour mettre en valeur les terres agricoles du Massif central, il faut compter l'équivalent du travail de 103 000 personnes employées à temps plein, (notion d'UTA-Unité de Travail Annuel). L'essentiel du travail est assuré par les chefs et leurs codirigeants qui constituent 71 % du total des UTA. La productivité continue d'augmenter. En 2007, une UTA valorise 41 ha, c'est 8 ha de plus qu'en 2000.

Dans l'ensemble de la profession, l'âge moyen des chefs d'exploitation est de 50 ans en 2007, deux ans de plus qu'en 2000 mais un an de moins que les dirigeants français. En revanche, les coexploitants ont rajeuni, dans le Massif central comme en France avec le développement des formules sociétaires et l'arrivée importante de nouveaux membres comme les enfants dans les systèmes en GAEC (Groupement Agricole d'Exploitations en Commun) ou les conjoints en EARL (Exploitations Agricoles à Responsabilité Limitée). De 45 ans en 2000 l'âge moyen est passé à 38 ans.

“ Un Massif vert prairie

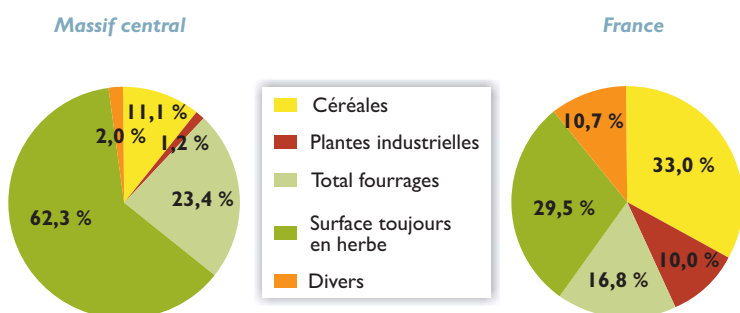
Dans le Massif central, l'agriculture joue un rôle important dans l'occupation de l'espace. La surface agricole utilisée s'est maintenue depuis 2000 alors qu'elle s'effrite légèrement en France.

Les surfaces consacrées aux productions végétales occupent un peu plus de 15 % de la SAU. L'essentiel est réservé aux céréales. Le blé est la première céréale mais représente seulement 3,5 % de l'assolement national. En revanche, le triticale, céréale fourragère utilisée pour l'alimentation animale, est plus développé dans le Massif qu'ailleurs (32 % de la superficie nationale). L'orge ne couvre que 2,2 % de la SAU du Massif central mais représente 7,8 % de l'ensemencement sur le territoire français.

Avec l'ensemble des productions fourragères, c'est 86 % du territoire agricole qui est voué à l'élevage



“ L'occupation du territoire en 2007



Source : Draaf, Enquête Structure 2007

d'herbivores. Les superficies toujours en herbe, à elles seules, s'étendent sur 2,6 millions d'ha, le tiers de la surface nationale. Une emprise qui s'est encore affirmée entre 2000 et 2007 et fait du Massif la plus grande prairie de France.

L'élevage de bovins est l'activité dominante, elle concerne plus de la moitié (52 %) des exploitations. L'orientation « bovins viande » représente 40 % du secteur national. Depuis 2000, elle a non seulement supplanté le secteur laitier dans le paysage agricole du Massif mais elle affiche la plus faible érosion

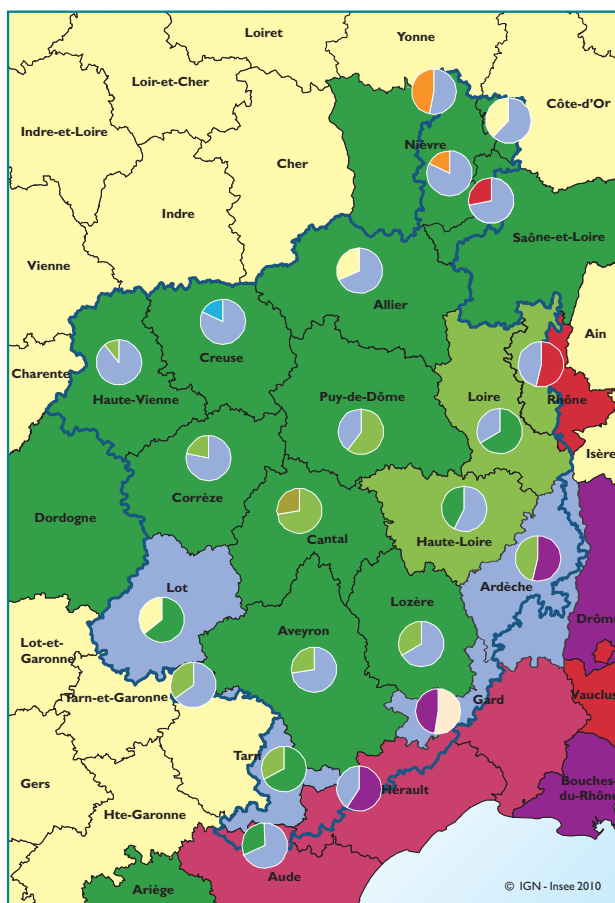
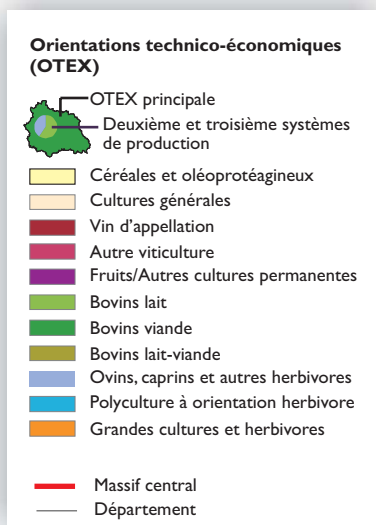
(- 11 %). Les éleveurs laitiers accusent à l'inverse un net recul (- 22 % d'exploitations) et rétrogradent à la troisième place des spécialisations. Dans le Massif c'est l'élevage d'ovins qui se trouve au 2^e rang avec 22 % des exploitations. Il représente plus du quart du secteur français.

Par ailleurs, l'orientation « grandes cultures » concerne 4 000 exploitations, deux fois plus que celle « des fruits » mais pèse moins dans la spécialisation nationale (3,5 %, contre 10,3 % pour les fruits).

Avec 4,3 millions de têtes (22 % du troupeau national), les bovins règnent en maître sur le territoire du Massif. Le troupeau de vaches nourrices est en légère progression et il est aujourd'hui trois fois plus important que celui des vaches laitières. La production phare du troupeau allaitant est constituée par les « animaux maigres » vendus pour être engraisés dans les ateliers situés pour la plupart à l'étranger, principalement en Italie ou en Espagne. Le Massif concentre 40 % des brouards nationaux.

Les herbages du Massif sont aussi le domaine des ovins avec 3,5 millions de têtes. Les « nourrices » forment les deux tiers du troupeau de brebis. Les « laitières » qui composent l'autre tiers représentent pourtant plus de la moitié de l'effectif laitier national.

Les principaux systèmes de production agricole par département



Les producteurs de lait livrent essentiellement à l'industrie. Ils sont près de 13 000 dans le Massif et assurent 9,5 % des livraisons totales pour le lait de vache. En lait de brebis ils représentent 58 % des livraisons françaises. Avec plus de 120 000 tonnes produites les fromages constituent les principales fabrications de l'industrie laitière. Les pâtes persillées, avec le Bleu d'Auvergne, le Bleu des Causses, la fourme d'Ambert ou de Montbrison... produites dans le Massif constituent près des trois quarts des fabrications françaises. Avec principalement le Roquefort, le Massif concentre 71 % du tonnage total de fromage de brebis. En 2008, le Massif central a commercialisé 66 000 tonnes de fromage classé AOC, plus de 34 % du volume national. Le Roquefort et le Cantal se classent parmi les quatre plus grosses productions fromagères AOC françaises. ■

(1) Exploitation professionnelle : exploitation d'une taille économique supérieure ou égale à 12 équivalent-hectares de blé (soit 8 UDE - unité de dimension européenne) et occupant au moins l'équivalent d'une personne employée à trois quarts de temps.

Source : Draaf, Enquête Structure 2007

L'industrie

En dépit d'une image rurale, le Massif central dispose d'une réelle spécificité industrielle. En 2007, la part des effectifs industriels (voir méthodologie) dans l'ensemble de l'emploi salarié est de 19,2 %.

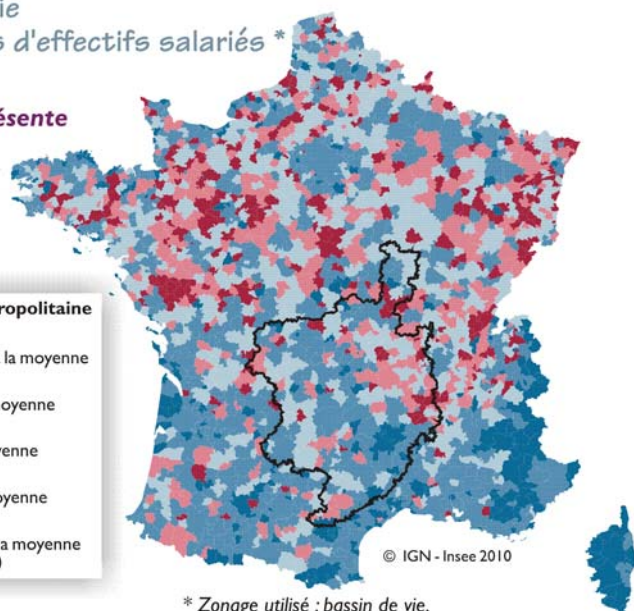
Part de l'industrie

en termes d'effectifs salariés *

L'industrie plus présente dans la frange est du territoire

Écart à la moyenne métropolitaine (21,1 %)

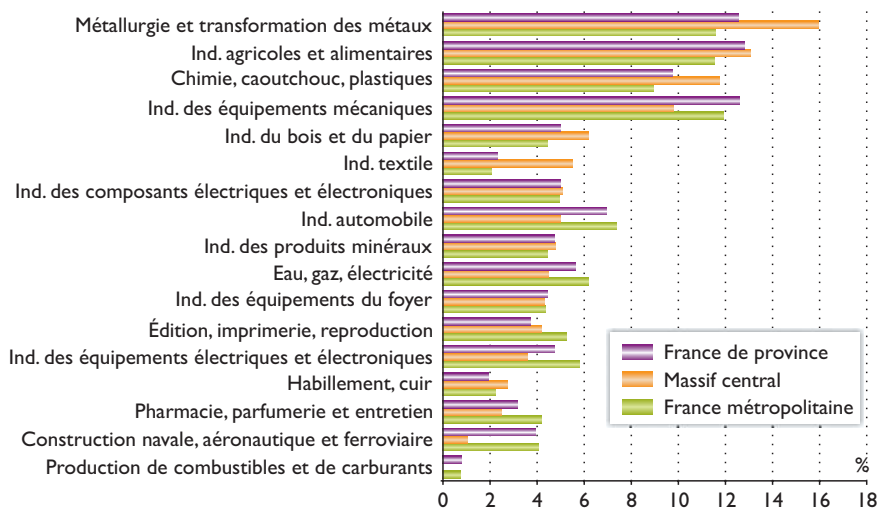
- Part très supérieure à la moyenne (+ 15 points ou plus)
- Part supérieure à la moyenne (de + 5 à + 15 points)
- Part proche de la moyenne (de - 5 à + 5 points)
- Part inférieure à la moyenne (de - 15 à - 5 points)
- Part très inférieure à la moyenne (- 15 points ou moins)



* Zonage utilisé : bassin de vie.

Source : Insee, CLAP 2007

” Répartition des effectifs industriels par secteur d'activité (NE536) en 2007



Source : Insee - CLAP 2007

Ce ratio est respectivement supérieur de 3,8 points et de 2,0 points à ce que l'on constate pour la France métropolitaine ou la France de province. Près de 233 000 salariés du Massif travaillent dans une activité industrielle.

Toutefois cette surreprésentation globale de l'industrie ne se retrouve pas dans tous les bassins de vie du Massif. En effet, la moyenne des parts de l'industrie des bassins du Massif est proche de celle de l'ensemble des bassins français (20,9 % contre 21,1 %). Ceci s'explique par la répartition spatiale de l'emploi dans le Massif central. Ce territoire se caractérise, d'une part, par une présence limitée de grandes métropoles, lesquelles sont, de plus, relativement industrielles. D'autre part, cette zone est riche en bassins de vie combinant faible densité économique et faible poids de l'emploi industriel. Dans le Massif central, les bassins de vie les plus industriels se concentrent principalement dans la frange est du territoire.

L'industrie est une composante majeure de l'économie non présenteielle. Elle regroupe 58,2 % de ses effectifs salariés pour le Massif central et 42,5 % pour la métropole. Or, malgré l'orientation industrielle marquée du Massif, la part de la sphère non présenteielle y est moins importante, en termes d'effectifs, qu'au niveau France métropolitaine (32,6 % contre 35,8 %). Cette sous-représentation de la sphère non présenteielle dans le Massif s'explique donc par la faiblesse de certaines activités autres qu'industrielles de la sphère non présenteielle. En l'occurrence, le secteur des services aux entreprises représente seulement 8,8 % des effectifs salariés contre 13,8 % au niveau national (11,2 % pour la province). Cette sous-représentation affecte tous les sous-secteurs de ces services à l'exception de celui des postes et télécommunications.

” Importance des industries de biens intermédiaires

En termes d'emploi salarié, la structure de l'industrie du Massif central se distingue sensiblement de la configuration nationale. Les industries des biens d'équipements sont sous-représentées : 7,3 points de moins qu'au niveau métropolitain. À l'inverse, l'importance des industries des biens intermédiaires caractérise l'industrie du Massif.

À elles seules, les quatre activités « Métallurgie et transformation des métaux », « Chimie, caoutchouc, plastiques », « Industries du bois et du papier » et « Industrie textile » occupent 39,4 % des salariés industriels contre 27,0 % au niveau métropolitain. Si l'on ajoute les industries agricoles et alimentaires à ces quatre activités, on totalise plus de la moitié de l'activité industrielle du Massif central.

À l'exception de la « Chimie, caoutchouc, plastiques », les activités les plus importantes en termes d'effectifs salariés ne présentent pas une forte concentration des emplois dans les plus grands établissements.

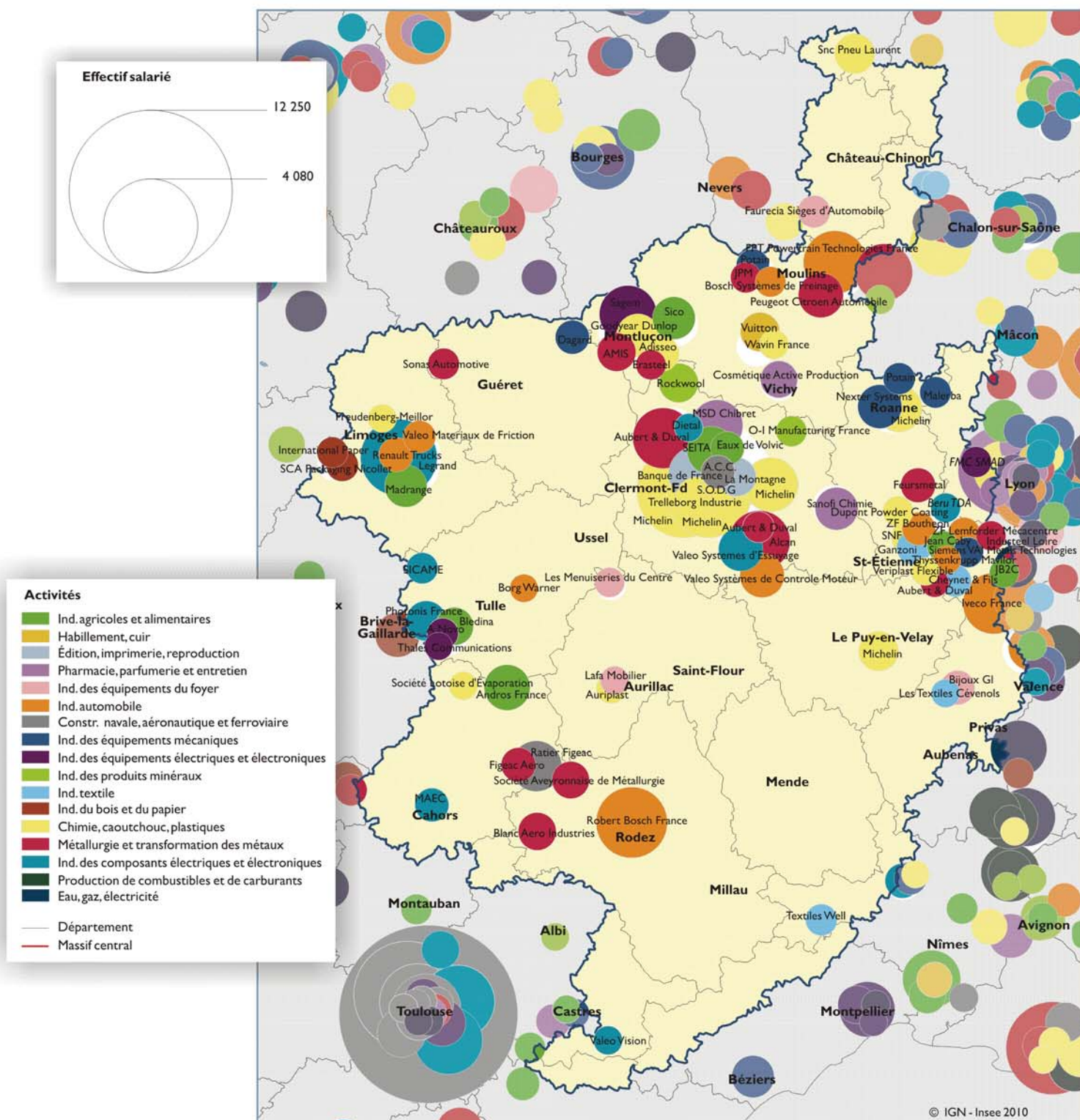
Entre 1999 et 2007, l'emploi salarié industriel a diminué de 11,1 % dans le Massif central (voir méthodologie), contre - 8,6 % en province et - 16,6 % à l'échelon national.



La part des zones d'emploi dont les effectifs salariés industriels ont baissé durant la période est de même niveau pour les zones de France métropolitaine (79 %) et celles entièrement incluses dans le Massif central (77 %). Cependant, si 46 % des zones d'emploi

métropolitaines enregistrent une baisse d'emploi de 10 % ou plus, seulement 35 % de celles du Massif sont dans ce cas. Les zones d'emploi du Massif central ayant bénéficié d'une hausse de l'emploi se situent principalement dans sa partie méridionale. ■

Grands établissements industriels de 300 salariés ou plus



Source : Insee, CLAP 2007

Le commerce

“ Un secteur légèrement sous-représenté

Le commerce est une composante importante de la sphère présenteielle. Un quart des établissements de la sphère et 15 % de ses effectifs salariés relèvent de ce secteur (voir méthodologie). Une part de ce dernier appartient toutefois à la sphère non-présenteielle : la vente par correspondance, le commerce de gros et une partie du sous-secteur « commerce et réparation automobile ».

En 2007, le commerce regroupe 55 735 établissements. Il rassemble 16,2 % des établissements et 13,7 % des effectifs salariés du Massif central (contre respectivement 18,8 % et 14,8 % pour la province). Le secteur est donc légèrement sous-représenté sur le Massif, ce qui explique, en partie, la sous-représentation en termes d'établissements de la sphère présenteielle.

À l'inverse, la surreprésentation de cette sphère en termes d'effectifs salariés résulte de celle des activités présenteielles autres que le commerce. Ainsi celles-ci génèrent 57,5 % des emplois salariés du Massif pour 54,8 % au niveau province. En particulier la part des activités de la santé et de l'action sociale est de 3,4 points plus élevée dans le Massif (17,3 % contre 13,9 %).

“ Des sous-secteurs « alimentation spécialisée » et « pharmacie-santé » bien présents

Le secteur du commerce regroupe les activités du commerce et de la réparation automobiles (15,9 % des effectifs salariés du commerce du Massif), du commerce de gros (26,3 %) et du commerce de détail (57,8 %). La sous-représentation du commerce sur le territoire du Massif central affecte l'ensemble de ses composantes, à l'exception, en ce qui concerne les effectifs salariés, de l'activité « commerce et réparation automobile ». Le commerce de détail est donc sous-représenté dans le Massif à la fois en termes d'établissements et en termes d'effectifs salariés. Une partition de la France métropolitaine en bassins de vie montre que la part moyenne du commerce de détail est plus faible, que ce soit en termes d'établissements ou d'effectifs salariés, pour les bassins de vie du Massif que pour l'ensemble des bassins de France métropolitaine (respectivement 9,6 % contre 10,6 % et 7,8 % contre 8,6 %).

La sous-représentation du commerce de détail en termes d'effectifs salariés concerne toutes les classes d'activité de ce secteur, exceptées celles de l'alimentation spécialisée et de la pharmacie-santé. La relative importance au sein du Massif de ce dernier sous-secteur, comme celle du secteur « santé et action sociale », est le reflet d'une population un peu plus âgée que sur le reste du territoire national.

“ Une progression de l'emploi dans le secteur du commerce

Entre 1999 et 2007 les effectifs salariés du secteur du commerce ont progressé sur la majorité des zones d'emploi de la France métropolitaine (voir méthodologie). Celles touchées par un déclin de l'emploi commercial se localisent principalement dans le quart Nord-Est du pays.

Aussi presque la totalité des zones d'emploi du Massif central ont bénéficié d'une hausse de cet emploi. Parmi les zones entièrement incluses dans le Massif (34 zones regroupant 92 % de l'emploi du secteur du commerce de ce territoire), une seule (celle de Dompière-sur-Besbre), située au nord, a été marquée par une baisse de son emploi commercial. L'emploi salarié de l'ensemble de ces zones d'emplois a globalement progressé de 10 % (12 % pour la province).

Rapporter l'emploi salarié du commerce à la population permet d'estimer une densité commerciale. Entre 1999 et 2006 cette densité a aussi largement progressé au sein du Massif central.

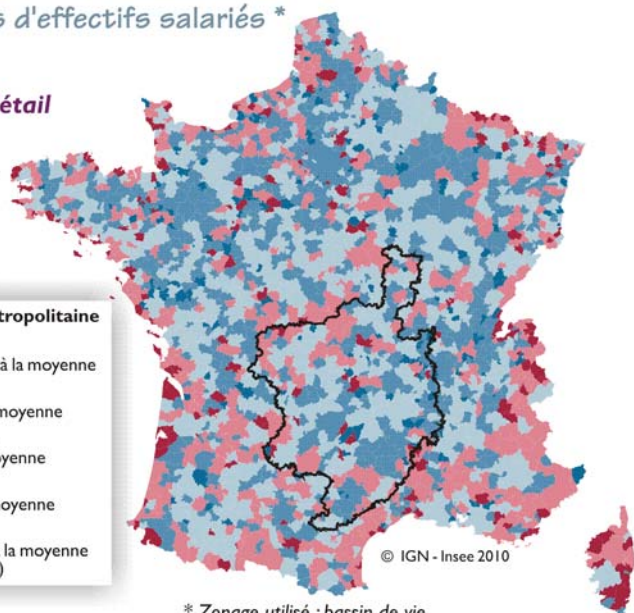
Toutefois dans quatre zones d'emploi de ce territoire, la croissance démographique a été plus soutenue que celle de l'emploi commercial. Trois de ces zones se concentrent dans le sud-ouest du Massif (Villefranche de Rouergue, Figeac et Nord de Lot) ; la quatrième se situe en Haute-Loire (Le Puy-en-Velay). Au total, cinq zones du Massif ont connu une baisse de leur densité commerciale. ■

Part du commerce de détail en termes d'effectifs salariés *

Le commerce de détail sous-représenté dans l'emploi salarié

Écart à la moyenne métropolitaine (8,6%)

- Part très supérieure à la moyenne (+ 4 points ou plus)
- Part supérieure à la moyenne (de +1 à +4 points)
- Part proche de la moyenne (de -1 à +1 point)
- Part inférieure à la moyenne (de -4 à -1 point)
- Part très inférieure à la moyenne (-4 points ou moins)



* Zonage utilisé : bassin de vie.

L'économie sociale

L'économie sociale est définie par la forme juridique des entreprises, et non par leur activité. Pour des raisons statistiques, l'économie solidaire correspondant aux chantiers d'insertion, au microcrédit, ou encore au commerce équitable n'est pas présentée dans cette analyse.

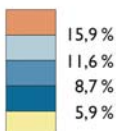
L'économie sociale trouve ses racines au Moyen Âge au travers des guildes, des confréries ou du compagnonnage. Mais c'est au XIX^e siècle que les composantes de l'économie sociale (coopératives, mutuelles, puis associations) se sont développées, cherchant à apporter des solutions à certains problèmes de l'époque, qu'ils soient sociaux (les mutuelles) ou économiques (les coopératives).

L'économie sociale a également tenté de répondre aux nouveaux défis de la fin du XX^e siècle, en se mettant au service de l'insertion des personnes en situation de chômage, en développant l'aide à domicile pour les personnes âgées, ou en favorisant l'aide par le travail et l'accueil des personnes handicapées. En 1980 a été élaborée une charte qui rassemble les valeurs partagées par les entreprises de l'économie sociale. Ces valeurs qui la distinguent à la fois de l'économie de marché et de l'État sont : la liberté d'adhésion, une gestion démocratique (un homme, une voix), la solidarité entre tous les membres, la responsabilité, le non-cumul individuel des profits. L'économie sociale est composée de quatre familles : coopératives, mutuelles, associations et fondations.

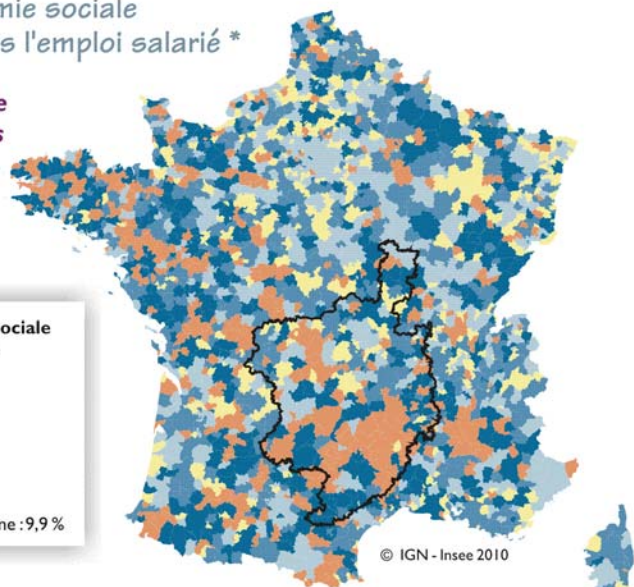
Poids de l'économie sociale dans l'emploi salarié *

L'économie sociale plus présente dans le Massif central

Part de l'économie sociale dans l'emploi salarié



Moyenne métropolitaine : 9,9 %



© IGN - Insee 2010

* Zonage utilisé : bassin de vie.

Source : Insee, CLAP 2007

“ Un salarié du Massif central sur huit travaille dans l'économie sociale

En 2007, 153 000 salariés du Massif occupent un emploi dans l'économie sociale, soit un salarié sur huit. Ils travaillent majoritairement (89 %) dans « l'éducation, santé, action sociale », les activités financières, les activités associatives et les services aux particuliers. Avec 12,6 % d'emplois salariés dans l'économie sociale, le Massif central se situe 1,8 point au-dessus de la province et 2,7 points au-dessus de la France.

Cet écart est dû à la surreprésentation des secteurs de « l'éducation, santé, action sociale » (65,5 % contre 61 % pour la province), de l'agriculture (1,1 % contre 0,6 % pour la province) et du commerce (3,5 % contre 3,1 %). Cette surreprésentation, en particulier du commerce, s'explique par l'importance des coopératives agricoles de commerce de détail et des grandes surfaces alimentaires. L'économie sociale est particulièrement présente dans les départements du Sud du Massif et dans la Creuse avec une part dans l'emploi salarié supérieure à 13 %.

“ Les associations emploient 80 % des salariés de l'économie sociale

Avec plus de 122 000 salariés (soit 80 % des emplois), les associations constituent le socle de l'économie sociale. Leurs emplois se concentrent dans le secteur « éducation, santé, action sociale » (78 % dont 52 % pour l'action sociale, 18 % pour l'éducation et 8 % pour la santé). Au sein de l'action sociale, les activités d'aide à domicile, d'aide par le travail et d'accueil des personnes handicapées occupent une part importante.

La part des associations dans l'économie sociale du Massif est supérieure de presque deux points à celle de la province (79,8 % contre 78 %). En revanche, les parts des coopératives (13,8 % contre 14,8 %) et des fondations (1,3 % contre 2,1 %) sont en retrait.

Les coopératives sont essentiellement présentes dans les activités financières (58 %), le commerce (21 %) et les industries agroalimentaires (7 %).

Les mutuelles concentrent majoritairement leur activité dans deux secteurs : « activités financières » (notamment l'assurance 54 %) et « éducation, santé, action sociale » (santé 26 % et action sociale 14 %).

“ Une économie sociale très féminisée

Les emplois de l'économie sociale sont majoritairement occupés par des femmes. En raison de la surreprésentation des associations, la part de l'emploi féminin dans le Massif central est de 68 %, soit deux points de plus que la province et trois points de plus que la France.

Dans les mutuelles, les associations et les fondations, la part de l'emploi féminin s'élève en moyenne à 72 %.

Les coopératives ont un profil différent avec une part de l'emploi féminin de 45 % et néanmoins légèrement supérieure à la moyenne nationale. La part des femmes dépasse 76 % dans les secteurs de l'action sociale et de la santé. ■

Le tourisme

Grâce à un patrimoine naturel et touristique important, le Massif central est une destination privilégiée pour de nombreux touristes. Il intègre en totalité un parc naturel national (Cévennes), six parcs naturels régionaux (Volcans d'Auvergne et Livradois-Forez en Auvergne, Morvan en Bourgogne, Millevaches en Limousin, Causses du Quercy et Grands Causses en Midi-Pyrénées) et en partie quatre autres (Pilat, Monts d'Ardèche, Haut-Languedoc et Périgord-Limousin).

Une capacité d'accueil marchande de 548 000 personnes

Au sein de ses divers équipements touristiques (campings, hôtels, meublés, hébergements collectifs, hors résidences secondaires), le Massif central peut accueillir 548 000 personnes, soit 13 % de sa population résidente contre 9 % au niveau national. Ce rapport de la capacité d'accueil à la population résidente est plus important dans le sud-est du Massif (Cévennes), dans le massif du Sancy (stations thermales de La Bourboule et du Mont-Dore) et dans le Morvan. La population de ces zones peut ainsi plus que doubler en période estivale.

Le Massif central se caractérise par une capacité d'accueil limitée dans les équipements « haut de gamme ». Les hôtels 3 ou 4 étoiles ne représentent que 22 % de la capacité d'accueil hôtelière contre 35 % en moyenne en province. Pour les campings, ce segment comprend 53 % des campings du Massif, contre 59 % en moyenne en province.

15 millions de nuitées dans les campings et les hôtels

Avec 82 000 emplacements en 2008, les campings ont accueilli 1 305 000 campeurs et caravaniers qui y ont passé 6 723 000 nuitées. La durée moyenne de séjour est de 4,8 jours. Ils représentent 45 % de la capacité d'hébergement marchande du Massif central.

Les hôtels, qui ne représentent que 15 % de la capacité d'hébergement, ont enregistré 5 103 000 arrivées pour 8 156 000 nuitées. La durée moyenne de séjour est de 1,6 jour. Le Limousin et la part de Rhône-Alpes incluse dans le Massif attirent respectivement 53 % et 63 % de clientèle d'affaires contre une moyenne de 36 % dans les autres régions du Massif.

Les meublés représentent 22 % du parc et comptabilisent 29 % des nuitées. L'hébergement restant est assuré par les hébergements collectifs (14 % du parc), les chambres d'hôtes (3 %) et les résidences de tourisme (1 %).

De nombreuses résidences secondaires

En 2006, près de 301 000 résidences secondaires sont implantées dans le Massif central, soit 13,6 % des logements contre moins de 10 % sur l'ensemble de la métropole. Elles sont présentes principalement dans les zones montagneuses et le long de la bordure sud-est du Massif. Elles y représentent plus de 35 % des logements et contribuent ainsi à maintenir une économie présentielle forte pour répondre aux besoins de leurs occupants.

L'emploi touristique

En 2005, le Massif central compte en moyenne annuelle 43 900 emplois touristiques, soit 3,8 % de l'emploi salarié du massif (contre 4,3 % pour la province). Ce déficit apparent du Massif en termes d'emploi touristique s'explique par l'impact très important qu'ont les régions très touristiques telles que Provence-Alpes-Côte d'Azur ou Languedoc-Roussillon sur la moyenne nationale. Le Massif central est néanmoins l'une des zones où la part de l'emploi touristique est la plus importante.

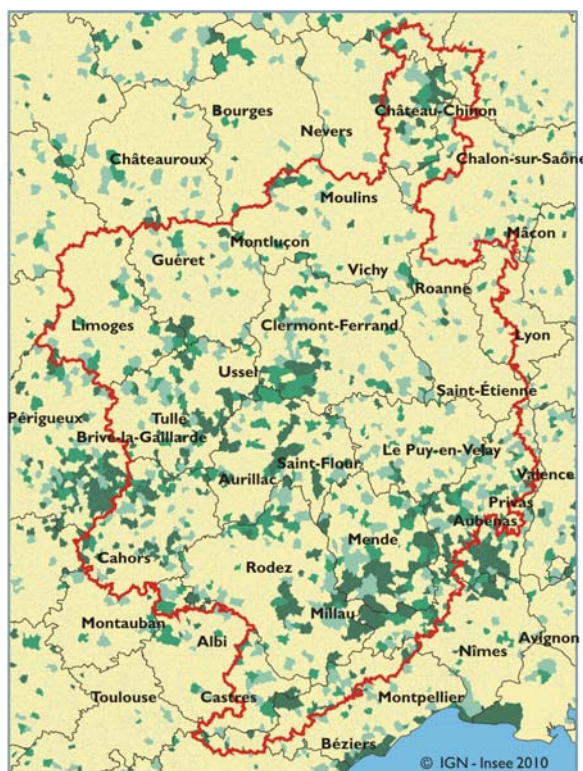
Dans le Massif central, 43 % des emplois liés au tourisme sont dans l'hôtellerie et la restauration. Cette part est plus faible qu'au niveau de la province (53 %). Ce qui découle en partie de l'importance des meublés. Les personnes résidant dans ces logements ont, en effet, moins tendance à fréquenter les restaurants.

Le Massif central se distingue néanmoins par une spécificité liée au thermalisme avec 23 stations thermales. Ainsi 2,4 % de l'emploi touristique du Massif est lié aux activités thermales contre moins de 1 % pour la province. ■

Capacité touristique *:
Hôtels et campings
en 2008 **

Une capacité touristique
importante dans
le sud-est du Massif

Pour 100 habitants



* En nombre de lits :
2 lits par chambre dans les hôtels
et 3 lits par emplacement
dans les campings.

** Zonage utilisé : commune.

Source : Insee ; Direction du Tourisme

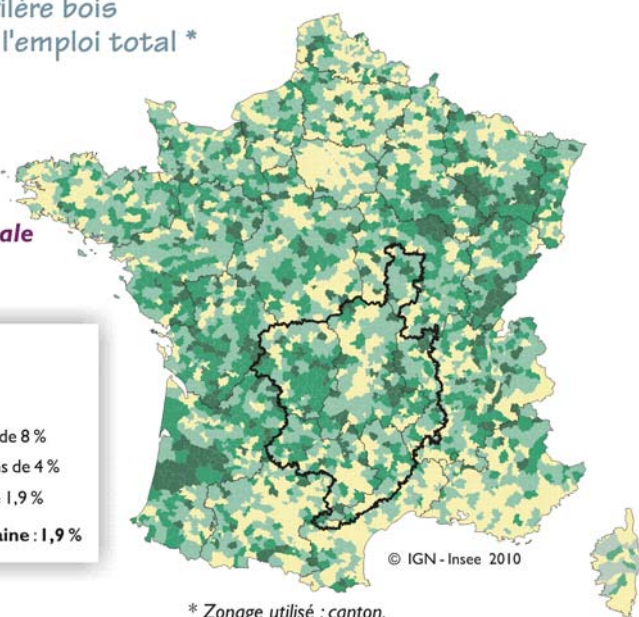
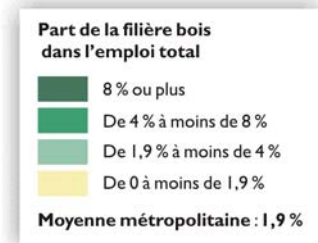
La filière bois

En 2006, la filière bois occupe près de 42 000 personnes dans le Massif central dont huit sur dix ont un statut de salarié. Le Massif concentre 9,0 % des emplois nationaux de la filière. C'est 1,5 fois plus que la participation de l'ensemble des activités du Massif à l'emploi national (5,9 %).

La structure de la filière bois du Massif central se distingue de la filière nationale.

Emploi de la filière bois rapporté à l'emploi total *

Massif central : près d'un emploi sur dix de la filière nationale



* Zonage utilisé : canton.

Source : Insee, Recensement de la population 2006 exploitation complémentaire

Les activités amont de la filière (sylviculture et travail du bois) ont un poids plus élevé qu'au niveau national : elles concentrent respectivement 10,3 % et 24,4 % des effectifs dans le Massif contre 7,1 % et 19,6 % au niveau national. Dans ces deux secteurs, le Massif contribue à 13,1 % et 11,2 % des effectifs nationaux.

À l'inverse, le poids de chacune des autres activités de la filière est moins élevé que dans la filière nationale. Ainsi, même si la construction (travaux de charpente ; menuiserie bois et matières plastiques) est, avec 11 646 emplois, le principal secteur d'activité au sein de la filière bois dans le Massif central, ce secteur est moins représenté qu'au niveau national : sa part dans l'emploi de la filière atteint 27,7 % contre 31,5 % au niveau national.

“ L'emploi en léger retrait

Entre 1999 et 2006, la part de la filière bois dans l'emploi total s'est réduite dans le Massif central comme au niveau national. En 1999, la filière représentait 3,2 % de l'emploi dans le Massif (2,1 % au niveau national) ; en 2006, elle regroupe 2,8 % des emplois (1,9 % au niveau national). La filière bois du Massif central ne représente plus que 9,0 % des emplois nationaux de la filière en 2006 contre 9,4 % en 1999.

Sur la même période, la structure de la filière a évolué de façon similaire dans le Massif central et au niveau national. Le poids de certaines activités s'est réduit : sylviculture, fabrication de meubles, travail du bois, industrie du papier et du carton. En revanche, la part des activités de construction et, dans une moindre mesure, de commerce de gros s'est accrue. La filière bois du Massif central conserve ainsi en 2006 les spécificités structurelles qui la caractérisaient en 1999.

Entre 1999 et 2006, le nombre d'établissements de la filière (hors sylviculture) du Massif central a progressé de 2 %, soit quatre fois moins qu'au niveau national. Dans le Massif central comme au niveau national, cette croissance du nombre d'établissements est entièrement imputable au secteur de la construction. En effet, le stock d'établissements décline dans toutes les autres composantes de la filière bois. ■

Méthodologie

Les activités suivantes sont incluses dans la filière bois :

- ▶ Sylviculture et exploitation forestière ;
- ▶ Fabrication de meubles ;
- ▶ Travail du bois et fabrication d'articles en bois :
 - sciage, rabotage et imprégnation du bois,
 - fabrication de panneaux de bois,
 - fabrication de charpentes et de menuiseries,
 - fabrication d'emballages en bois,
 - fabrication d'objets divers en bois, liège ou vannerie ;
- ▶ Industrie du papier et du carton ;
- ▶ Construction :
 - travaux de charpente,
 - menuiserie bois et matières plastiques ;
- ▶ Commerce de gros et intermédiaires du commerce :
 - intermédiaires du commerce en bois et matériaux de construction,
 - commerce de gros de bois et de produits dérivés.

PIB, recherche, tissu productif

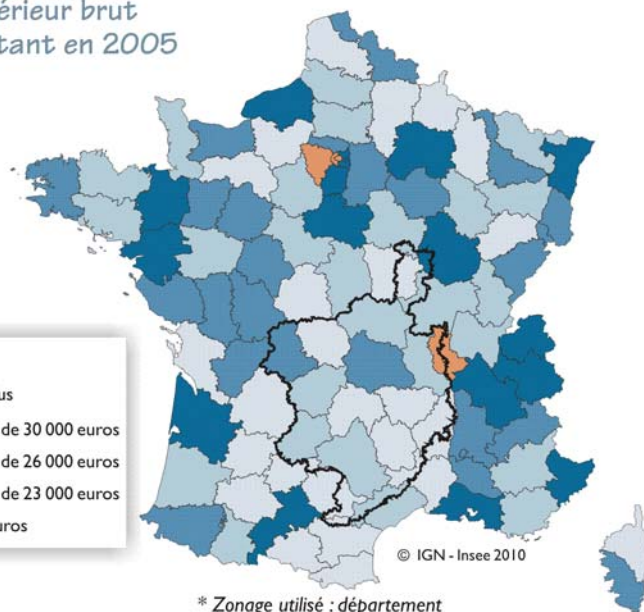
“ Le produit intérieur brut

En 2005, le montant du produit intérieur brut (PIB) des départements de France métropolitaine varie de 164,21 milliards d'euros pour Paris à 2,28 milliards d'euros pour la Creuse. Le PIB médian s'élève à 11,98 milliards d'euros. Parmi les onze départements totalement inclus dans le Massif central, seuls deux génèrent un PIB supérieur à cette valeur (le Puy-de-Dôme et la Loire).

À l'inverse, sept départements font partie des 25 % des départements français aux PIB les plus faibles.

Toutefois la superficie et la densité généralement limitées de ces départements font que la situation en termes de PIB par habitant est plus favorable. Seuls quatre départements sur onze se situent dans le quart des territoires ayant les PIB

Le produit intérieur brut par habitant en 2005



* Zonage utilisé : département

Source : Insee, Comptes régionaux

par habitant les moins élevés (la Creuse, la Haute-Loire, le Cantal, avec un PIB par habitant inférieur à 20 000 euros, et la Lozère avec 20 889 euros). Les deux départements intégrant une capitale régionale (Puy-de-Dôme, Haute-Vienne) ont des PIB par habitant supérieurs à la médiane (22 846 euros). Le Puy-de-Dôme, avec 25 921 euros, fait même partie du quart des départements aux PIB par habitant les plus forts.

Le PIB par habitant du territoire constitué par les 11 départements entièrement intégrés dans le Massif central s'établit à 22 497 euros. Il ne représente que 81,1 % du PIB par habitant de la France métropolitaine (27 723 euros) et 92,6 % de celui de la province (24 301 euros).

“ La recherche

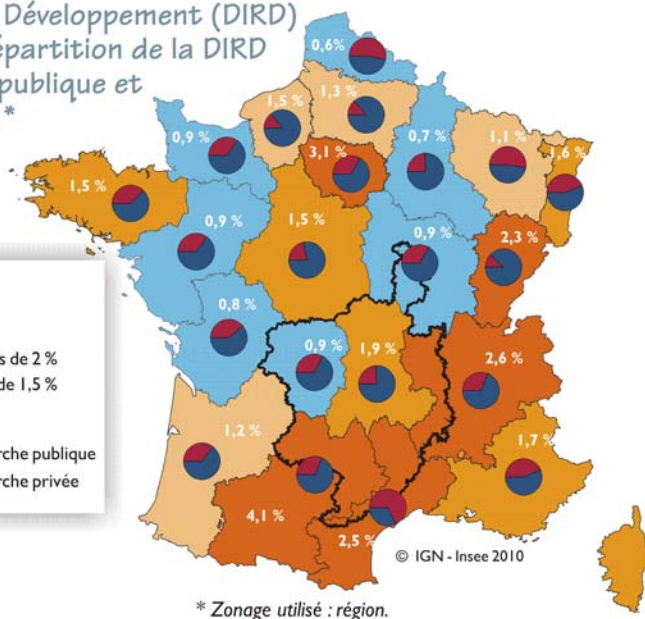
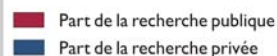
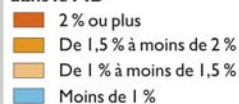
La recherche est un facteur déterminant de la croissance économique. La part de la Dépense Intérieure de Recherche et Développement (DIRD) dans le PIB de la France métropolitaine est de 2,1 %.

Toutefois l'effort de Recherche et Développement (R&D) varie sensiblement selon les régions françaises (part s'étagant de 0,6 % à 4,1 %). Les parts associées aux deux régions totalement incluses dans le Massif, l'Auvergne (1,9 %) et le Limousin (0,9 %), sont inférieures à la part nationale. Ces deux régions se caractérisent aussi par un poids de la recherche privée dans les dépenses de R&D plus élevé qu'à l'échelon national.

La recherche privée représente ainsi plus des trois-quarts de ces dépenses en Auvergne, 68 % pour le Limousin et 65,5 % pour la France métropolitaine. Enfin, le Massif central accueille le siège de six pôles de compétitivité.

Part de la Dépense Intérieure de Recherche et Développement (DIRD) dans le PIB et répartition de la DIRD entre recherche publique et recherche privée *

Part de la DIRD dans le PIB

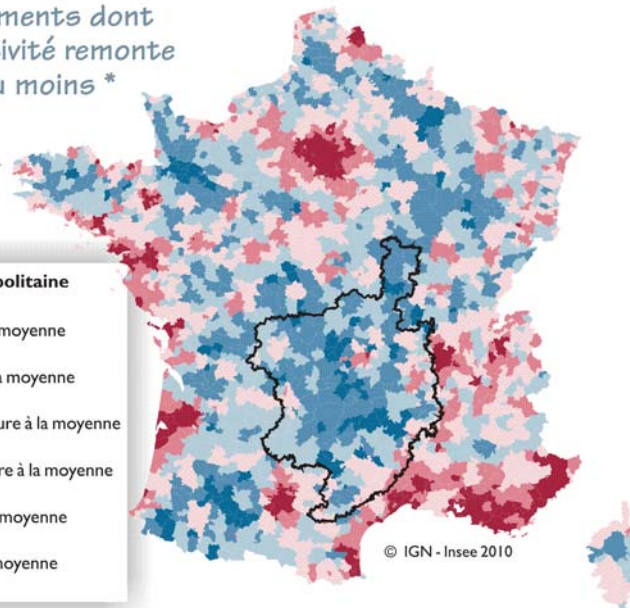
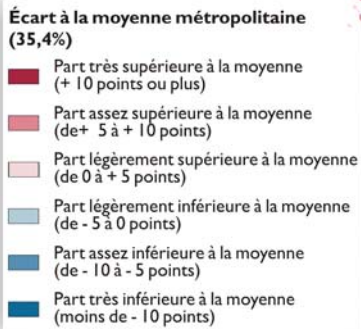


* Zonage utilisé : région.

Sources : Insee ; Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche



Part d'établissements dont le début d'activité remonte à 5 ans ou moins *



* Zonage utilisé : bassin de vie.

Source : Insee, CLAP 2007

“ L'âge du tissu productif

Une part importante d'établissements jeunes reflète le dynamisme de l'appareil productif. Mais c'est aussi le signe d'un tissu productif potentiellement fragile, le taux de survie des unités en début d'activité étant plus faible. Le Massif central se caractérise par une proportion d'établissements de moins de 5 ans sensiblement inférieure à celle de l'échelon national (33,3 % contre 39,6 %).

La part de jeunes établissements est en moyenne de 35,4 % pour les bassins de vie de France métropolitaine. Elle descend à 31,3 % pour ceux du Massif. Cette proportion est élevée dans les bassins disposant d'une grande métropole, comme Clermont-Ferrand (41,1 %) et Limoges (40,3 %). Des bassins avec un appareil productif jeune se concentrent aussi le long de la bordure est du Massif, riche en zones industrielles.

La part moindre des établissements de faible ancienneté dans l'économie du Massif central découle d'une certaine prudence dans la création d'entreprises. En contrepartie, le taux de survie à 5 ans des unités créées est plus élevé au sein du Massif qu'au niveau France métropolitaine (55,2 % contre 51,8 % pour les unités créées en 2002). ■

Répartition des effectifs et des établissements selon le secteur d'activité (NES 16)

	Nombre de salariés du Massif central	Part dans le total des salariés		Nombre d'établissements dans le Massif central					Part dans le total des établissements		
		Massif central	France métro.	0 salarié ou effectif inconnu	1 à 9 salariés	10 à 49 salariés	50 à 249 salariés	250 salariés ou plus	Total	Massif central	France métro.
> Agriculture, sylviculture, pêche	13 137	1,1 %	1,2 %	89 806	5 519	143	17	0	95 485	27,9 %	13,8 %
> Ind. agricoles et alimentaires	41 523	3,4 %	2,5 %	2 451	3 505	529	131	14	6 630	1,9 %	1,6 %
dont IAA à caractère commercial *	11 064	0,9 %	0,7 %	1 778	2 977	147	3	0	4 905	1,4 %	1,2 %
> Ind. des biens de consommation	31 963	2,6 %	2,5 %	2 837	1 402	450	104	13	4 806	1,4 %	1,8 %
> Industrie automobile	11 631	1,0 %	1,1 %	54	87	52	14	11	218	0,1 %	0,1 %
> Ind. des biens d'équipement	33 591	2,8 %	3,4 %	1 206	1 391	552	102	15	3 266	0,9 %	1,0 %
> Ind. des biens intermédiaires	114 684	9,4 %	5,5 %	2 999	2 836	1 517	362	62	7 776	2,3 %	1,6 %
> Énergie	10 617	0,9 %	1,1 %	1 404	450	189	51	1	2 095	0,6 %	0,5 %
> Construction	87 972	7,3 %	6,5 %	16 701	12 289	1 952	157	1	31 100	9,0 %	9,1 %
> Commerce	155 254	12,8 %	13,8 %	27 102	20 624	2 749	328	27	50 830	14,7 %	17,9 %
> Transports	47 150	3,9 %	5,0 %	3 211	2 386	805	166	12	6 580	1,9 %	2,5 %
> Activités financières	26 364	2,2 %	3,3 %	2 893	2 935	442	58	7	6 335	1,8 %	2,2 %
> Activités immobilières	13 498	1,1 %	1,7 %	11 990	4 172	157	22	2	16 343	4,7 %	6,9 %
> Services aux entreprises	106 238	8,8 %	13,8 %	17 962	9 353	1 840	284	33	29 472	8,5 %	14,5 %
> Services aux particuliers	59 214	4,9 %	6,4 %	22 192	13 321	1 122	68	3	36 706	10,6 %	11,9 %
> Éducation, santé, action sociale	302 408	25,0 %	19,9 %	19 489	9 775	3 553	1 299	109	34 225	9,9 %	11,4 %
> Administration	155 218	12,8 %	12,3 %	3 448	6 864	2 392	442	74	13 220	3,8 %	3,2 %
■ Total	1 210 462	100,0 %	100,0 %	225 745	96 909	18 444	3 605	384	345 087	100,0 %	100,0 %

* Charcuterie, cuisson de produits de boulangerie, boulangerie et boulangerie-pâtisserie, pâtisserie.

Source : Insee, CLAP 2007

Méthodologie

- ▶ La **sphère « présenteielle »** est l'ensemble des activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes.
- ▶ La **sphère « non présenteielle »** est l'ensemble des activités qui produisent des biens potentiellement exportables et majoritairement consommés hors de la zone, ainsi que des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère. Elle comprend en particulier l'industrie et les services aux entreprises.
- ▶ L'**indice de spécificité** définit l'éloignement ou la proximité d'un bassin de vie par rapport au reste du territoire d'analyse en termes de répartition sectorielle des emplois. Plus l'indice est proche de zéro, plus le bassin de vie ressemble aux autres bassins de vie, plus il s'en éloigne et plus le bassin est différent. La nomenclature d'activités retenue dans cette étude pour déterminer la répartition sectorielle est la Nomenclature Économique de Synthèse en 16 postes (NES16).
- ▶ L'**indice de concentration** permet de mesurer l'importance des grands établissements dans l'emploi salarié du bassin de vie. La présente étude recourt à l'indice de Herfindhal qui est égale à la somme des carrés des parts de tous les établissements du bassin. Cet indice est compris entre $1/n$, si tous les n établissements du bassin de vie sont de même taille avec la même part d'emploi, et 1 lorsqu'un seul établissement détient la totalité de l'emploi.
- ▶ L'**indicateur de densité économique** retenu dans cette étude est le rapport du nombre de salariés sur la superficie en km^2 du territoire.
- ▶ Le **champ de l'industrie** exclut les industries agricoles et alimentaires (IAA) à caractère commercial (charcuterie, cuisson de produits de boulangerie, boulangerie et boulangerie-pâtisserie, pâtisserie). Ces activités sont intégrées au champ du commerce. Toutefois, les estimations d'emploi, utilisées pour calculer les évolutions de l'emploi, ne permettent pas de distinguer les IAA. C'est pourquoi, à la différence du reste du texte, les parties sur l'évolution de l'emploi portent sur un champ « industrie » intégrant les IAA à caractère commercial et un champ « commerce » excluant les IAA à caractère commercial.
- ▶ La méthode d'**estimation de l'emploi touristique** mise au point par l'Insee repose sur un principe qui rend mieux compte des impacts territoriaux : un établissement peut être qualifié de « touristique », et son emploi comptabilisé en « touristique », en fonction du caractère plus ou moins touristique de son activité et du niveau d'équipement touristique de la commune. En fonction de ces deux critères (activité et localisation de l'établissement), des règles de décision permettent de déterminer quelle part de l'emploi de l'établissement (de tout l'emploi à aucun emploi) sera considérée comme liée au tourisme.
- ▶ L'**économie sociale** se définit par la forme juridique des entreprises, et non par leur activité. Les structures de l'économie sociale sont classées en quatre grandes familles :
 - Les **coopératives** : ce sont des groupements de personnes poursuivant des buts économiques, sociaux ou éducatifs communs. Elles sont gérées par leurs propres membres, à leurs risques et sur la base de l'égalité des droits et obligations entre chaque sociétaire ;
 - Les **mutuelles** : elles regroupent des personnes qui choisissent de répartir collectivement les coûts de la prévention et de la réparation des risques auxquels elles sont soumises. Leur principe fondateur est donc la solidarité. Les mutuelles ont pour ressources principales les cotisations des adhérents. Elles affectent ces ressources à des actions de prévoyance et à l'indemnisation de leurs adhérents victimes de dommages ou de sinistres ;
 - Les **associations** : la loi de 1901 définit une association comme étant « une convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun de façon permanente leurs connaissances ou leurs activités dans un but autre que de partager des bénéfices ». Les associations représentent la majorité des établissements du domaine de l'économie sociale ;
 - Les **fondations** : elles regroupent une ou plusieurs personnes (physiques ou morales) ayant décidé d'affecter irrévocablement des biens, droits ou ressources à la réalisation d'une oeuvre d'intérêt général et à but non lucratif.